

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **13 octobre 2014**

Décision n° **B-2014-0332**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, ainsi qu'à MM. les Vice-Présidents David Kimelfeld et Alain Galliano pour un déplacement à Montréal (Canada), Boston, New York et Washington (Etats-Unis)

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 6 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Claire Le Franc

Compte-rendu affiché le : mardi 14 octobre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, M. Bret, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rivalta, Rousseau, Desbos, Chabrier, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Claisse), Le Faou (pouvoir à M. Abadie), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Laurent (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Vincent (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : M. Lebuhotel.

Bureau du 13 octobre 2014**Décision n° B-2014-0332**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, ainsi qu'à MM. les Vice-Présidents David Kimelfeld et Alain Galliano pour un déplacement à Montréal (Canada), Boston, New York et Washington (Etats-Unis)**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 30 septembre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.17.

Monsieur le Président Gérard Collomb et messieurs les Vice-Présidents David Kimelfeld et Alain Galliano ont été invités à prendre part à la délégation qui se rendra à Montréal (Canada), ainsi qu'à Boston, New York et Washington (Etats-Unis) du 3 au 12 octobre 2014, afin d'établir des relations avec des investisseurs immobiliers et financiers nord-américains.

La délégation sera composée d'élus et d'experts de la Ville de Lyon, de la Communauté urbaine de Lyon et de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, ainsi que de nombreux acteurs des institutions, des universités et des entreprises lyonnaises. Elle participera aux 27^e entretiens Jacques Cartier à Montréal, notamment en intervenant lors d'un colloque sur le thème des "Villes intelligentes". A Boston, elle initiera un rapprochement entre la Communauté urbaine et le territoire de Boston-Cambridge, avant de soutenir la promotion des métiers d'art lyonnais à New-York et Washington.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives.

L'organisation de cette mission, postérieure à la dernière réunion du Bureau, n'a pas permis de demander le mandat spécial en temps voulu ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Président Gérard Collomb et messieurs les Vice-Présidents David Kimelfeld et Alain Galliano pour une mission à Montréal (Canada), ainsi que Boston, New York et Washington (Etats-Unis) du 3 au 12 octobre 2014.

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6532 - fonction 021 - opération n° OP28O2201.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 octobre 2014.